



BULLETIN D'ADHESION 2016 - 2017

À garder par l'association

Association loi 1901
Déclarée à la préfecture des Hautes Alpes
sous le n° W052002940

Siège social :
3 Lotissement Les Clots,
Route de Caléyères
05200 EMBRUN

Site :
<https://gymnatureforme.fr>

NOM	
Prénom	
Sexe :	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Né(e) le	
Adresse	
Profession	
Tel Fixe	
Tel Mobile	
Mail	

Entourez le tarif de la formule choisie	Sans Marche		Avec Marche		Entourez le tarif de la formule choisie	Randonnées		Entourez le tarif de la formule choisie	Danse		
	A	Tr	A	Tr		A	Tr		A	Tr	
Activités											
1 séance	102 €	41 €	153 €	61 €		1 séance			1 séance		
2 séances	184 €	71 €	235 €	92 €		184 €	71 €		105 €	42 €	
3 séances	255 €	102 €	306 €	122 €		2 séances			2 séances		
4 séances et plus	305 €	135 €	360 €	160 €		283 €	107 €		155 €	62 €	
1 Report tarif formule choisie					+			+			= €
2	Adhésion GNF obligatoire										7 €
3	Adhésion FFEPGV obligatoire :		plus de 18 ans au 01/09/2016				25 €				€
3			ou moins de 18 ans au 01/09/2016				20 €				€
Total adhérent										1 + 2 + 3	€

2 ^{ème} Trimestre										€
3 ^{ème} Trimestre										€

TICKETS	50 € le		50 € le		50 € le	
---------	---------	--	---------	--	---------	--

Activités / Animateurs			Année	Trim 1	Trim 2	Trim 3
GYM						
Spécial dos	G	Lundi 9h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gym nature	S	Lundi 9h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Super seniors	G	Lundi 10h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Spécial dos	S	Lundi 16h45	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Work renfo & cardio	S	Lundi 18h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gym détente	S	Lundi 19h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Work renfo & cardio	S	Mercredi 9h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Streching petit groupe	S	Mercredi 10h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stretching & Relax	G	Mercredi 18h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Spécial dos	G	Jeudi 17h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PILATES			Année	Trim 1	Trim 2	Trim 3
Pilates & Détente Châteauroux	G	Lundi 15h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pilates Débutants	G	Mercredi 9h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pilates & Détente	G	Mercredi 10h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pilates & Détente	G	Mercredi 19h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fit Ball / Pilates	G	Vendredi 12h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE NORDIQUE			Année	Trim 1	Trim 2	Trim 3
Modérée	G	Mardi 9h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intermédiaire	Ch	Mardi 9h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intermédiaire	G	Jeudi 9h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engagée	Ch	Jeudi 9h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
& Fitness	G	Jeudi 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE ACTIVE			Année	Trim 1	Trim 2	Trim 3
Personnalisée, Tous niveaux,	S	Lundi 10h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnalisée, Tous niveaux,	S	Mercredi 12h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DANSE			Année	Trim 1	Trim 2	Trim 3
En ligne Débutants & Novices	M&G	Lundi 11h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De Salon Débutants & Novices	M&G	Lundi 12h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En ligne Intermédiaires	M&G	Lundi 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De salon Intermédiaires	M&G	Lundi 14h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pratique	M&G	Vendredi 21h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RANDO ½ JOURNEE			Année	Trim 1	Trim 2	Trim 3
	Ch	Mercredi 8h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ch	Vendredi 8h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et accepte les conditions sans réserve.

Fait à Embrun, le

Signature de l'adhérent

Inscription validée le

Pour GNF :



Association loi 1901
Déclarée à la préfecture des Hautes
Alpes
sous le n° W052002940
Site : <https://gymnatureforme.fr>

Siège social :
3 Lotissement Les Clots,
Route de Caléyères,
05200 EMBRUN

Règlement intérieur de Gym Nature Forme

Ce règlement intérieur a pour objectif de préciser les statuts de l'association Gym Nature Forme dont l'objet est l'organisation d'activités sportives de loisirs orientées principalement vers les cours collectifs d'entretien corporel.

Il est applicable à l'ensemble des adhérents de GNF.

Titre I - Membres

Article 1^{er} - Composition

L'association Gym Nature Forme est composée de membres adhérents et de membres bienfaiteurs. Pour participer à quelque activité il faut être adhérent, affilié à la FFEPGV et fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie. Les membres bienfaiteurs ne pratiquant pas d'activité sont exonérés de l'affiliation à la FFEPGV et du certificat médical.

Article 2 - Adhésion à l'association

Les membres adhérents et les membres bienfaiteurs doivent s'acquitter d'une adhésion annuelle auprès de GNF.

Le montant de celle-ci est fixé chaque année par le bureau. Le montant de l'adhésion est validé par le Conseil d'Administration et voté par l'Assemblée Générale. Pour l'année 2016-2017 ce montant est fixé à 7 euros minimum.

Toute adhésion versée à l'association est définitivement acquise. Cette adhésion n'est en aucun cas remboursée.

Article 3 - Admission de membres nouveaux

L'association Gym Nature Forme peut à tout moment accueillir de nouveaux membres. Ils sont soumis aux obligations énoncées dans les articles 1 et 2.

Article 4 - Exclusion

Selon la procédure définie aux statuts de l'association Gym Nature Forme, seuls les cas de non-respect des règles établies, attitude portant préjudice à l'association, fautes intentionnelles ou refus du paiement d'adhésion à l'association et des prestations peuvent déclencher une procédure d'exclusion.

Celle-ci doit être prononcée par le Conseil d'Administration, à une majorité absolue, seulement après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée. La personne contre laquelle une procédure d'exclusion est engagée peut se faire assister par un membre de son choix appartenant à l'association.

Si l'exclusion est prononcée, une procédure d'appel est autorisée auprès du conseil d'administration, par lettre recommandée et ce dans un délai de 45 jours à compter de la date de réception de la lettre notifiant l'exclusion.

Article 5 - Démission

Conformément aux statuts, le membre démissionnaire devra adresser sous lettre simple sa démission au président. Le membre démissionnaire ne peut prétendre à une restitution de l'adhésion à l'association.

Titre II - Fonctionnement de l'association

Article 6 - Tarif

Pour participer à une activité, il faut s'acquitter de son montant.

Celle-ci se paie soit :

- Pour l'année entière du 1^{er} septembre au 30 juin
- Par trimestre entier : on entend par trimestre les trimestres civils, soit : 1^{er} trimestre de septembre à décembre, 2^{ème} trimestre de janvier à mars, 3^{ème} trimestre d'avril à juin. Les activités sont interrompues pendant les congés scolaires. Aucune activité ne peut être « récupérée » sur le trimestre suivant, aucune anticipation d'éventuelles absences n'est recevable.
- Par séance sous forme de tickets

Remboursement : Aucun remboursement en cours d'année n'est envisageable sauf en cas de force majeure : accident ou maladie entraînant au moins 6 semaines consécutives d'arrêt d'activité justifiées par un certificat médical précisant l'activité ou les activités concernées et la durée de l'arrêt. Celui-ci ne porte que sur le montant des activités et ne concerne ni le montant de l'adhésion ni le montant de la licence FFEPGV.

Article 7 - Annulation des séances :

L'association Gym Nature Forme se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines activités si l'équilibre financier n'est pas atteint. Dans le cas de modification non acceptée par un membre inscrit ou d'annulation d'une activité, il est proposé le report dans une autre activité. À défaut, le remboursement est dû de plein droit.

Article 8 - Obligations :

Une assurance couvrant les domaines suivants : individuelle accident, responsabilité civile, responsabilité liée aux occupations temporaires de locaux et dommages aux biens loués ou empruntés est souscrite auprès de la FFEPGV.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie est à fournir **obligatoirement**. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Article 9 - Droit à l'image :

Des vidéos ou des photos peuvent être utilisées pour la promotion de l'association sauf avis contraire clairement exprimé par un adhérent lors de l'inscription.

Titre III - Dispositions diverses

Article 10- Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'association Gym Nature Forme est établi par le Conseil d'Administration conformément aux statuts. Il est présenté aux adhérents en Assemblée Générale.

Il peut être modifié par le Conseil d'Administration sur proposition de ses membres. Toute modification est soumise au vote lors du Conseil d'Administration. Toute modification est présentée aux adhérents en Assemblée Générale annuelle.

Le nouveau règlement intérieur sera adressé à chacun des membres de l'association par email ou courrier et consultable sur <https://gymnatureforme.fr/> sous un délai de 30 jours suivant la date de la modification.

Créé à Embrun le 16/12/2011

M.A.J le 04/07/2016

* Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à la loi n°78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne bénéficie d'un droit d'accès et de rectification sur les données nominatives la concernant.

Reçue la somme de € correspondant à la
licence EPGV et aux activités pour l'année
2016 2017.

Pour GNF Date et Signature